

Violence en milieu scolaire : de nombreux professeurs et syndicats dénoncent un système qui culpabilise les victimes

In **Actualité**

1 mars 2026

Éric Beaupré

Violence en milieu scolaire, la MRC de Drummond et la région du Centre-du-Québec n'échappent pas à la situation, dénoncée par de nombreux enseignants et syndicats @ Crédit photo Eric Beaupré / Vingt55 Tous droits réservés.

Nouvelle régionale

De plus en plus d'enseignants et de membres du personnel scolaire à travers la

Les derniers articles



L'entreprise drummondvilloise Fila3D se relocalise en pleine croissance dans le secteur de l'impression 3D



Éric Beaupré
PHOTOREPORTER

PROFILE

Violence en milieu scolaire : de nombreux professeurs et syndicats dénoncent un système qui culpabilise les victimes – Vingt55 province dénoncent la gestion des cas de violence dans les écoles, affirmant que le système actuel tend à culpabiliser les victimes plutôt qu'à les soutenir.



Violence en milieu scolaire, la MRC de Drummond et la région du Centre-du-Québec ne rattrapent pas la situation, dénoncée par de nombreux enseignants et syndicats @
Crédit photo Eric Beaupré / Vingt55 Tous droits réservés.

Réunis dans le cadre de la campagne Mettons un X sur la violence en milieu scolaire, une quinzaine d'organisations syndicales ont profité d'un point de presse tenu à l'Assemblée nationale pour exposer ce qu'ils décrivent comme un problème systémique bien ancré dans le réseau scolaire québécois.

Des représentants du personnel scolaire dans plusieurs régions du Québec s'unissent pour demander la tenue d'une nouvelle *Enquête nationale sur la violence à l'école*

Invitée par le porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'éducation, Pascal Bérubé, une délégation de huit syndicats affiliés à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a dénoncé un climat où les membres du personnel qui déclarent avoir été victimes de violence doivent composer avec un processus jugé culpabilisant et mal adapté à la réalité du terrain.

Le Syndicat de Champlain, le Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins, le Syndicat de l'enseignement de Portneuf, le Syndicat de l'enseignement des Deux-Rives, le Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil, l'Association des professeurs de Lignery, le Syndicat de l'enseignement Val-Maska ainsi que le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu ont participé à la démarche, aux côtés de la première vice-présidente de la CSQ, Nadine Bédard-St-Pierre.

Affaires 6 mars 2026



Climat de travail : un sondage interne donne une solide note de passage au Cégep Drummond

Actualité 6 mars 2026



Fraude : plus de 704 millions \$ perdus, l'IA et Internet le nouveau terrain de jeu des fraudeurs

Actualité 6 mars 2026

Faits divers



Intervention des pompiers pour un début d'incendie à la station-service Harnois de la rue Girardin

Faits divers 4 mars 2026



« Carjacking » à Drummondville : un individu de 52 ans arrêté après le vol d'un taxi

Faits divers 3 mars 2026



Deuxième incendie suspect en moins d'une semaine dans un garage du secteur Saint-Charles de Drummond

Faits divers 28 février 2026

Selon les organisations syndicales, le processus de traitement des déclarations de violence par le ministère de l'Éducation ne correspond pas à la réalité vécue dans les établissements scolaires. Les syndicats estiment que cette approche néglige non seulement les membres du personnel victimes d'agressions, mais prive également les élèves concernés d'un encadrement adapté à leurs besoins. Faute d'interventions adéquates, les gestes de violence seraient souvent suivis de récidives, ce qui compromet également la sécurité des autres élèves.

Les syndicats affirment par ailleurs que le manque de confiance envers le traitement des signalements par les directions d'école et par le ministère contribue à décourager plusieurs membres du personnel de dénoncer les situations vécues.

Une situation qui n'échappe pas à la région drummondvilloise et centricoise.

Une éducatrice spécialisée en milieu scolaire de la région avait d'ailleurs dû prendre un congé de maladie il y a quelques mois après avoir reçu un violent coup de tête de la part d'un élève turbulent dont le comportement avait été dénoncé et documenté à plusieurs reprises.

Cette situation ne faisait toutefois pas exception aux pratiques internes en place, avait-elle précisé en entrevue au **Vingt55**, ajoutant privilégier une approche visant à travailler de pair avec le milieu plutôt que de dénoncer des situations qui risqueraient d'envenimer le climat.

La situation préoccupe autant les familles que le personnel enseignant de plusieurs milieux scolaires. Drummondville et le Centre-du-Québec n'échappent pas à cette réalité, comme en témoignent plusieurs événements rapportés au cours des derniers mois. Des situations de violence ont été signalées dans différents établissements scolaires, tant au primaire qu'au secondaire, dans les réseaux public et privé.

Selon les autorités contactées par le **Vingt55**, la situation demeure préoccupante, plusieurs dossiers et situations demeureraient méconnus du grand public, certains étant traités à l'interne par les établissements ou milieux scolaires.

Quelques intervenants ayant communiqué avec le **Vingt55** affirment que certaines situations engendrent une souffrance bien réelle sur le terrain et souhaitent voir des changements afin d'améliorer la prise en charge des cas de violence en milieu scolaire.

Joint par le **Vingt55** pour réagir à la situation et à cette sortie publique syndicale, Normand Page, directeur du Service des communications du Centre de services scolaire des Chênes, affirme que les situations signalées font l'objet d'un suivi attentif. « Toute situation de violence déclarée par un membre du personnel est prise au sérieux. Nous poursuivons nos efforts pour soutenir concrètement nos équipes afin d'assurer des environnements sécuritaires pour le personnel comme pour les élèves », mentionne-t-il.

La question de l'intention au cœur des critiques

Lorsqu'un geste de violence est signalé, la première étape consiste à déterminer s'il s'agit d'un geste intentionnel ou non. Selon les syndicats, cette distinction constitue un obstacle majeur.

Ils soutiennent que des pressions sont souvent exercées sur les victimes afin qu'elles reconnaissent le caractère non intentionnel de l'agression. L'âge de l'élève, sa condition psychologique ou encore certains diagnostics seraient fréquemment invoqués pour justifier cette interprétation.

Dans plusieurs cas, expliquent les représentants syndicaux, les enseignants et les membres du personnel de soutien finissent par accepter cette interprétation, par souci de compréhension envers les élèves. Or, une déclaration classée comme non intentionnelle met généralement fin au processus, laissant peu de moyens d'intervention aux établissements.

Les syndicats estiment également que les directions d'école ne disposent pas toujours de la formation ni des outils nécessaires pour intervenir efficacement. Certains cas seraient même minimisés, ce qui contribue à alimenter un sentiment d'impuissance chez le personnel et une crainte accrue de dénoncer les situations de violence.

Un processus jugé culpabilisant

Pour qu'une déclaration puisse être transmise au ministère de l'Éducation et faire l'objet d'un suivi, elle doit être reconnue comme un cas de violence intentionnelle. Cette reconnaissance permet notamment l'intervention d'une personne experte mandatée par le Service des ressources éducatives (SRÉ) ainsi que l'accès au programme d'aide aux employés (PAE).

Les syndicats dénoncent toutefois les délais de traitement qu'ils jugent excessifs et les lacunes de ces mesures.

Plusieurs membres du personnel rapportent avoir vécu ce qu'ils décrivent comme un véritable interrogatoire lors des rencontres avec les personnes expertes mandatées par le ministère, portant notamment sur leurs pratiques professionnelles. Cette approche contribuerait à créer un sentiment d'injustice et à placer les victimes sur la défensive.

Quant au programme d'aide aux employés, les syndicats soutiennent qu'il est parfois utilisé comme solution de dernier recours par les directions d'établissement, alors qu'il s'agit avant tout d'un service de soutien au bien-être des employés et non d'un outil d'intervention pour régler les situations de violence sur le terrain.

Une législation jugée dépassée

Selon les organisations syndicales, plusieurs obstacles systémiques continuent de freiner la déclaration des situations de violence malgré les efforts déployés pour encourager les membres du personnel à signaler les incidents.

À la lumière de cette sortie publique, plusieurs questions demeurent quant à la situation dans la région : combien de cas de violence envers le personnel

scolaire sont déclarés chaque année? Quelle proportion de ces signalements est reconnue comme des gestes intentionnels?

Les employés se sentent-ils en confiance pour dénoncer les situations vécues? Quelles mesures concrètes sont mises en place pour prévenir la récurrence? Les directions d'école disposent-elles des ressources et de la formation nécessaires pour intervenir adéquatement?

Les représentants syndicaux estiment que le cadre actuel repose sur une législation et des pratiques qui ne correspondent plus à la réalité des écoles d'aujourd'hui et soutiennent que des changements doivent être apportés rapidement.



Violence en milieu scolaire, la MRC de Drummond et la région du Centre-du-Québec n'échappent pas à la situation, dénoncée par de nombreux enseignants et syndicats @
Crédit photo Eric Beaupré / Vingt55 Tous droits réservés.

Partagez et commentez sur les réseaux sociaux!

Suivez-nous sur les réseaux sociaux:

Suivez-nous sur les réseaux sociaux:



Partagez et commentez sur les réseaux sociaux!



NOUS JOINDRE

Vingt55, média web

Salle des nouvelles: 819 870-2930

Information et demandes publicitaires
mediaweb@vingt55.com

Communiqués et nouvelles
nouvelles@vingt55.com

Administration et comptabilité
comptabilite@vingt55.com

Intervention des pompiers pour un début d'incendie à la station-service Harnois de la rue Girardin

2.9k views

Cascades renforce sa production avec un investissement de 6,9 M\$ à Kingsey Falls

762 views

Fraude : plus de 704 millions \$ perdus, l'IA et Internet le nouveau terrain de jeu des fraudeurs

731 views